



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU 10 DÉCEMBRE 2024 À 14H30
STRASBOURG – CENTRE ADMINISTRATIF – Salon Carré
Convocation du 4 décembre 2024**

Membres en exercice :	30 titulaires	Membres présents :	15 titulaires
	30 suppléants		4 suppléants

Membres présents :

Communauté de communes du Kochersberg

Titulaire : Claudine HUCKERT, Alain NORTH, Justin VOGEL

Suppléants : Alain HABER

Communauté de communes du Pays de la Zorn

Titulaires : Mireille GOEHRY, Xavier ULRICH

Communauté de communes du Canton d'Erstein

Titulaires : Jean-Pierre ISSENHUTH, Stéphane SCHAAL, Fernand WILLMANN

Eurométropole de Strasbourg

Titulaires : Jacques BAUR, Pia IMBS, Michèle KANNENGIESER, Thierry SCHAAL, René SCHAAL, Françoise SCHAETZEL (qui a reçu pouvoir d'Anne-Marie JEAN), Doris TERNOY

Suppléants : Camille BADER, Michèle LECKLER, Pierre OZENNE

Membres absents excusés :

Communauté de communes du Kochersberg

Titulaire : Alain GROSSKOST

Suppléants : Jean-Charles LAMBERT

Communauté de communes du Pays de la Zorn

Titulaires : Bernard FREUND

Communauté de communes du Canton d'Erstein

Titulaires : Benoît DINTRICH, Denis SCHULTZ

Suppléants : Bernard SCHNEIDERLIN

Eurométropole de Strasbourg

Titulaires : Marc HOFFSESS, Anne-Marie JEAN (qui a donné pouvoir à Françoise SCHAETZEL),

Suppléants : Suzanne BROLY, Benjamin SOULET ; Jean WERLEN

Membres absents :

Communauté de communes du Canton d'Erstein

Titulaire : Jean-Jacques BREITEL, Marie-Berthe KERN, Julien KOEGLER

Eurométropole de Strasbourg

Titulaires : Jeanne BARSEGHIAN, Danielle DAMBACH, Vincent DEBES, Claude FROEHLI, Alain JUND, Anne-Pernelle RICHARDOT

Délibération n°432 du Comité syndical

3. Budget primitif 2025

Le budget primitif 2025 a été établi d'après les éléments suivants, conformément au DOB qui a eu lieu lors du comité syndical du 15 octobre dernier.

Contribution des membres :

En 2025, la contribution des membres intègre le taux de l'inflation 2023 (encadré à 1,5 %), et est ajustée à la population Insee 2021.

Le total des contributions est de 365 456 €, soit + 5 401 € par rapport à 2024, répartis de la façon suivante, sachant que les statuts du syndicat mixte pour le SCOTERS (article 9), adoptés en juillet 2017, fixent ainsi la répartition pour les contributions financières des membres :

- 80% pour l'Eurométropole de Strasbourg ;
- 20% pour les autres membres au prorata de leur population.

	Population 2020	Participations 2024	Population 2021	Participations 2025
Eurométropole de Strasbourg	511 552	288 036 €	514 651	292 357 €
CC du Canton d'Erstein	48 327	38 224 €	48 676	38 882 €
CC du Pays de la Zorn	16 177	12 795€	16 175	12 921€
CC du Kochersberg	26 538	20 990 €	26 648	21 286 €
TOTAUX	602 594	360 045	606 150	365 446

- principaux postes, en dépenses et en recettes, pour l'exercice 2025 :

	<i>Pour mémoire BP 2024</i>	BP 2025
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Coût du personnel	200 000 €	201 500 €
Gestion courante et autres charges	29 535 €	31 436 €
Études ADEUS et autres charges de gestion courantes	75 010 €	75 010 €
Charges exceptionnelles	500 €	500 €
Dotation aux amortissements	55 000 €	57 000 €
TOTAL	360 045 €	365 446 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Action de mise en œuvre du SCOTERS, études et licences	40 280 €	48 300 €
Immobilisations incorporelles	10 000 €	10 000 €
TOTAL	50 280 €	58 300 €

Accusé de réception en préfecture
067-256702705-20241217-432-DE
Date de télétransmission : 17/12/2024
Date de réception préfecture : 17/12/2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Participation des membres (Eurométropole pour 80% et ComCom pour 20%)	360 045 €	365 446 €
TOTAL	360 045 €	365 446 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Amortissements	55 000 €	57 000 €
FCTVA	280 €	1 300 €
TOTAL	50 280 €	58 300 €

Le budget supplémentaire, adopté avant le 30 juin 2025 après le vote du compte administratif et la reprise des résultats comptables, permettra d'abonder le budget.

*Le Comité syndical
sur proposition de la présidente
après en avoir délibéré,
à l'unanimité
décide*

D'approuver, chapitre par chapitre, le budget primitif 2025 présenté comme suit :

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitres	Intitulés	Montants
11	Charges à caractère général	31 436 €
12	Charges de personnel	201 500 €
65	Autres charges de gestion courante	75 010 €
67	Charges exceptionnelles	500 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	57 000 €
TOTAL		365 446 €

RECETTES

Chapitres	Intitulés	Montants
74	Dotations et participations	365 446 €
TOTAL		365 446 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitres	Intitulés	Montants
20	Immobilisations incorporelles	48 300 €
21	Immobilisations corporelles	10 000 €
TOTAL		58 300 €

Accusé de réception en préfecture
067-256702705-20241217-432-DE
Date de télétransmission : 17/12/2024
Date de réception préfecture : 17/12/2024

RECETTES

Chapitres	Intitulés	Montants
10	Dotations, Fonds divers et réserves	1 300 €
28	Amortissements des immobilisations	57 000 €
TOTAL		58 300 €

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le **17 DEC. 2024**

La publication le **17 DEC. 2024**

Strasbourg, le **17 DEC. 2024**

La Présidente

Pia IMBS

La secrétaire de séance

Ève ZIMMERMANN